

## **APPEL A CANDIDATURE**

### **2 Volontaires en service civique**

« Mobilisation des acteurs du territoire »

#### **Contexte :**

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel des Préalpes d'Azur met en œuvre un projet de territoire correspondant à un projet de développement durable inscrit dans un document unique, la Charte du Parc. Cette charte détermine les orientations et assure la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du PNR. Ainsi, le PNR des Préalpes d'Azur s'est fixé comme objectif de :

- protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel notamment par une gestion adaptée ;
- contribuer à l'aménagement du territoire ;
- contribuer à un développement durable, culturel et à la qualité de la vie ;
- contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

Les domaines d'action du PNR doivent se conformer aux dispositions de l'article L.333-1 du Code de l'Environnement modifiées par le décret du 24 janvier 2012. L'ensemble des activités du PNR est à but non lucratif.

Outre son équipe technique et la coopération entre collectivités, le Syndicat mixte du Parc trouve appui auprès d'un Conseil de Développement permettant d'organiser une participation citoyenne sur les enjeux et programmes à développer, et d'un Conseil Scientifique pour alimenter des thématiques prioritaires de leur expertise.

#### **Missions des volontaires :**

Les volontaires seront amenés à participer à tout ou partie des missions dans l'actualité du programme d'actions du Parc, en fonction de leurs centres d'intérêts ainsi que de leurs projets personnels et d'avenir.

Au regard de l'actualité du territoire, les missions prioritaires des volontaires seront :

- L'appui pour à la mise en œuvre et à la diffusion du Plan d'action Zéro Déchet en Méditerranée ;
- Poursuite de la mobilisation des comités des fêtes pour expérimenter des fêtes 0 déchet plastique
- Poursuite de la démarche 0 déchet dans les épiceries de villages et leur mise en réseau

## *Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur*

- Coordination et optimisation des opérations de ramassage de déchets en sites sensibles
- Expérimentation d'une itinérance 0 déchet plastique
- Communication engageante pour réduire les déchets dans les espaces naturels
- Communication engageante et sensibilisation à l'emploi du feu/risque incendie
- L'animation et la mobilisation des habitants du territoire à la plate-forme collaborative « habiter Parc »
- Rédaction, illustrations et mise en forme de synthèses pour la boîte à outil des bonnes pratiques pour l'intégration environnementale et paysagères de tous type d'aménagement.
- L'Animation territoriale autour de la mise en place d'un observatoire photographique participatif des paysages
- Et plus généralement, sous réserve des projets des volontaires :
  - o Appui à l'animation de démarches participatives envers tous les publics dans les domaines de la charte du Parc (notamment stands, enquêtes, vidéos, documents d'information, etc.).
  - o Participation à la mise en œuvre d'actions de communication engageante par les acteurs du Parc naturel régional
  - o Contributions à la sensibilisation des publics du territoire avec les ambassadeurs du Parc
  - o Propositions de reportages sur des actions du/sur le Parc pour alimenter les réseaux sociaux

Une feuille de route précisera pour chacune des actions retenues lors de l'engagement, un agent référent au sein de la structure.

### **Conditions :**

- o Être âgé de 18 à 25 ans.
- o Permis B indispensable. Véhicules de service à disposition pour les missions des volontaires.
- o Indemnisation de 489.59 € (ASP) + 111.35 € versés par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur + tickets restaurant.
- o Mission de 8 mois maximum- durée hebdomadaire de travail : 35 heures.
- o Les missions auprès d'habitants ou autres actions spécifiques peuvent amener les volontaires à travailler ponctuellement le soir ou les week-ends ; un cadre permet de récupérer une partie des heures supplémentaires effectuées.
- o Lieu de la mission : 1, avenue François Goby – 06460 Saint-Vallier de Thiey.
- o Facilité et goût pour le travail en équipe.
- o Intérêts pour le développement durable, les relations humaines, la communication, les sciences naturelles, la pédagogie.
- o Maîtrise des outils de bureautique de base et un minimum de pratique des outils de communication digitale (site web, réseaux sociaux).
- o Des compétences en matière de prise de son/image et montage vidéo seront un plus.



## *Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur*

### **Candidatures :**

Lettre de motivation et CV à adresser par mail uniquement à l'adresse : [recrutement@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:recrutement@pnr-prealpesdazur.fr) avant le **10/12/2022** en indiquant dans l'objet du mail la mention « Service civique ».

***Vous préciserez : les domaines qui retiennent votre attention, vos motivations ainsi que vos compétences en rapport.***

Les candidatures seront examinées dès réception pour un démarrage au plus tôt, aussi les profils qui retiendront notre attention se verront proposer un entretien avec les agents dont les thématiques de travail correspondront sitôt que possible. A défaut, l'offre sera prolongée.